

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [claudia rodrigue](#)

<https://www.cadre21.org/membres/31b89a18d739a7e29f443722>

Date d'obtention : 2021-10-12 14:34:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Approche bienveillante et empathique qui permet d'assurer une uniformité dans les interventions. Partenariats entre la police, l'école et de DCP qui permet de comprendre d'avantage les rôles et responsabilités de chacun. Permet une prise en charge rapide, de diminuer la longueur d'attente pour des mesure judiciaire et offre un sentiment de sécurité aux jeunes. La trousse nous guide étape par étape dans les interventions à faire ce qui offre également un sentiment de sécurité aux intervenants. Elle permet de réformer nos façons de faire qui sont communes à tous en plus de travailler en équipe avec les partenaires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Comme je n'ai jamais intervenu dans le cas de sexto je crois que la formation va me permettre d'avoir une certaine sécurité lors de mes interventions. En ce sens, je vais ouvrir la trousse et suivre les étapes et non tenter d'intervenir du mieux de mes connaissances et de risquer de faire des erreurs. La formation me permet d'en apprendre au sujet de cette problématique qui est en augmentation et donc de me donner la confiance d'intervenir. La formation va donc changer l'entièreté de ma façon d'intervenir puisqu'elle m'offre les connaissances sur le sujet ainsi qu'un protocole clé en main qui me permettra de développer mes compétences.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De suivre les étapes décrites dans le protocole et non d'y aller avec ce que les jeunes me rapportent. Donc de vraiment utiliser étapes par étapes la trousse sans me laisser guider par mes interventions internes.